

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Photo : Marius Gandon, Protection Civile de la Sarthe (72)

Lundi 23 février 2026

Inondations dans l'Ouest de la France : la Protection Civile vient en aide aux populations sinistrées

Depuis plusieurs jours, des **crues exceptionnelles** touchent plusieurs départements, notamment le **Maine-et-Loire** (49), la **Charente-Maritime** (17), les **Côtes-d'Armor** (22), la **Gironde** (33), la **Loire-Atlantique** (44), le **Loiret** (45), le **Lot-et-Garonne** (47), la **Sarthe** (72) et les **Deux-Sèvres** (79), en raison de fortes perturbations météorologiques et de pluies torrentielles.

Face à cette situation, les bénévoles de la Protection Civile se sont mobilisés dès les premières heures pour venir en aide aux populations sinistrées en répondant aux sollicitations des communes touchées. Ils ont notamment mené les actions suivantes :

- mise en place de **Centres d'Hébergement d'Urgence** (CHU) pour accueillir les personnes évacuées ;
- réalisation d'opérations de **pompage** et de **nettoyage** dans les habitations et les locaux publics ;
- conduite **d'opérations de sauvegarde** : surélévation de meubles, sécurisation de digues et appui aux opérations d'évacuation des sinistrés.

En complément des moyens départementaux, les **moyens nationaux** de la Protection Civile sont également déployés sur le terrain, comprenant :

- **trois Fourgons Lourds d'Intervention Technique (FLIT)** ;
- **un Véhicule Accueil et Hébergement d'Urgence (VAHU)** du Nord.

La Protection Civile poursuit l'évaluation des besoins dans les départements touchés et se tient prête à **déployer des moyens humains et logistiques supplémentaires** pour renforcer les services de l'État.

À propos de la Protection Civile :

La Protection Civile en France est une association nationale à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et agréée de Sécurité Civile. Comptant 32 000 adhérents bénévoles, elle joue un rôle essentiel en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics. Ses missions principales consistent à porter secours, former les populations et protéger en cas de crises ou de catastrophes. À la demande des autorités de l'État, des organismes publics ou privés, ou de sa propre initiative, la Protection Civile mobilise tous ses moyens pour assurer la sécurité et le secours des populations en France et à l'étranger.

Contacts presse

Jérémy CRUNCHANT- 06 80 95 60 16 - jeremy.crunchant@protection-civile.org
Louison Badot - 06 19 13 23 76 - louison.badot@protection-civile.org